

## Fiche synthèse des Ateliers AUTONOMIE - EGTS 64

### 25 mars 2014

#### POINTS SAILLANTS SOUS FORME DE MOTS CLES :

1. Complexité du maillage du secteur social et médico-social / morcellement des dispositifs / complexité des circuits
2. Le travailleur social est certes technicien mais avant tout un professionnel de la relation d'aide ; fondements : relation / rencontre / écoute / analyse
3. Question de la temporalité, du respect du temps/ rythme dans le parcours de la personne et de son entourage
4. Difficultés à mettre en œuvre les projets de vie / perte de temps ? Et difficultés à mettre en œuvre les réponses aux besoins (coûts en termes de temps et moyens humains financiers - Ex : 10 mois pour obtenir un appareil auditif pour une personne en formation de reconversion... )--> 7 milliards d'euros sur une Région
5. Conséquences : frustration des travailleurs sociaux, épuisement professionnel, dégradations des conditions d'exercice
6. Manque de connaissance et de reconnaissance de la logique du travail social / logiques concurrentielles et administrative, malaise des cadres
7. En amont du projet de vie, reconnaître l'utilisateur dans sa globalité / tenir compte de son identité dans toutes ses formes et ses capacités à s'impliquer dans la construction du projet de vie (y compris avec les limites). Quid de celles qui n'ont pas de demandes ou de désir d'implication → respect ?
8. Partir du potentiel territorial , prise en compte des démarches de développement social et des connaissances partagées
9. Question des informations partagées en travail pluri-disciplinaire
10. Souffrance des travailleurs sociaux, parfois sentiment de mise en danger et avec quel soutien de l'institution
11. Ecart d'appréciation des situations selon les points de vue : travailleur social, décideur, élu, institution...

POINTS POSITIFS ou LEVIERS A SOUTENIR	POINTS A AMELIORER
<p>Nouvelles cultures professionnelles faisant place aux usagers, aux parcours, place du territoire ...</p> <p>Valorisation du pouvoir d'agir, du collectif, de la démarche communautaire - Démarches de reconnaissance des acquis et expériences pour les personnes en difficulté d'autonomie</p> <p>Niveaux d'exigence de la formation (écrits, alternance)</p> <p>Rôle du travailleur social dans l'interface entre les personnes et les partenaires à mobiliser / Vraie place et vrai rôle de</p>	<p>Des situations dégradées non anticipées / perte des actions de prévention ?</p> <p>Ecart d'appréciation des situations selon les points de vue : travailleur social, décideur, élu, institution...</p> <p>Réduire l'isolement des travailleurs sociaux</p> <p>Favoriser un travail plus serein, pluri disciplinaire et <u>soutenu</u> (voir fiche encadrement sur soutien aux pratiques)</p> <p>Améliorer la formation de base et continue sur le champ de</p>

<p>coordination Le travail sur le projet de vie a entraîné des modifications positives des pratiques (prise en charge globale)</p>	<p>l'autonomie (ex : citée une fois dans le référentiel DE ES) Perfectionner les démarches d'évaluation notamment sur les indicateurs Impliquer les usagers à la prise en compte de leur besoin Communiquer de l'accès aux droits des publics</p>
<p><b>RECOMMANDATIONS</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. modéliser des bonnes pratiques, simplifier les dispositifs et limiter les superpositions administratives</li> <li>2. garantir la complémentarité entre approche individuelle et collective</li> <li>3. garantir les compétences des travailleurs sociaux (compétences psychosociales), permettre d'établir et de s'approprier des diagnostics territoriaux / harmonisation des réponses passant par la rencontre des partenaires/ concertation entre les secteurs spécialisés / prise en charge globale</li> <li>4. garantir le temps nécessaire auprès des usagers et le temps nécessaire à leur professionnalisme</li> <li>5 développer la polyvalence et le guichet unique pour positionner l'utilisateur au centre des préoccupations</li> <li>6. favoriser la continuité de référence et d'accompagnement / prévention des ruptures en dehors des dispositifs (Ex : passage du RSA à AAH)</li> <li>7. Innover et tendre vers la création de structures alternatives et adaptées → ex : hébergement adapté</li> </ol>	
<p><b>ENJEUX</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer ou re créer des liens entre partenaires et</li> <li>2. Favoriser des réseaux performants et la coordination des partenaires</li> </ol>	